

*Initiatives ministérielles*

• (1120)

d'encourager et d'aider, de concert éventuellement avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, ses organismes ou toute autre personne publique ou privée, le financement et le développement de l'industrie dans l'île du Cap-Breton en vue de créer des emplois en dehors du secteur de l'industrie houillère et de diversifier l'économie de l'île.

Monsieur le Président, laissez-moi vous parler du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Depuis 1978, aucune industrie n'a été établie dans l'île du Cap-Breton par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ou avec son aide. Ce gouvernement n'a rien fait dans l'île du Cap-Breton.

Qui plus est, quelqu'un qui veut se rendre dans l'île du Cap-Breton et qui va à un bureau touristique situé dans la partie continentale de la province peut se faire dire qu'il n'est vraiment pas nécessaire d'aller visiter l'île du Cap-Breton. En fait, il y a quelques années, le ministre du Tourisme de la Nouvelle-Écosse représentait l'île du Cap-Breton et il était responsable d'un accord fédéral-provincial en matière de tourisme; en vertu de cet accord, 14 millions de dollars devaient être appliqués à la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, et un montant égal à l'île du Cap-Breton. Ce ministre du Cap-Breton au sein du gouvernement néo-écossais a dépensé les 14 millions de dollars attribués pour la partie continentale de la Nouvelle-Écosse, mais il a renvoyé à Ottawa les 14 millions de dollars attribués pour l'île du Cap-Breton. Pouvez-vous vous imaginer? Voilà la coopération que nous obtenons du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Et le gouvernement nous demande maintenant de confier notre sort à ces hors-la-loi? Voyons donc! Notre seul espoir, c'est que ce gouvernement soit vaincu aux prochaines élections provinciales. Autrement, les choses ne changeront pas.

Je vais donner un autre exemple. Nous avons au Cap-Breton, dans la circonscription de Cap-Breton—Richmond—Est, une université dont nous sommes très fiers. Nous comptons beaucoup sur cette université, notamment, pour stimuler l'économie du Cap-Breton. Nous dépendons des innovations que nous pouvons obtenir par l'intermédiaire de cette université. Mais je tiens à vous dire que le gouvernement néo-écossais accorde 4 300 \$ par étudiant en moyenne au University College of Cape Breton, alors que la moyenne pour la Nouvelle-Écosse est de 6 800 \$. Or donc, si le University College of Cape Breton se voyait seulement accorder cette moyenne, il disposerait de quatre millions de dollars de plus.

Voilà comment nous sommes traités à l'île du Cap-Breton. Et le gouvernement ne cesse de diminuer toute aide à cette région, qui a pourtant un urgent besoin de l'appui fédéral. Voici qu'il supprime le seul organisme

indépendant qui travaillait encore pour l'île du Cap-Breton. Et il ose prétendre que cela ne changera rien si ce n'est d'améliorer les choses. Ce n'est pas exact. Nous allons beaucoup perdre.

Permettez-moi de citer seulement un exemple, compte tenu du peu de temps dont je dispose. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique n'a pas le droit de posséder des terrains, mais la Société d'expansion du Cap-Breton a bel et bien ce droit. Que va-t-il advenir du parc industriel que possède la Société d'expansion du Cap-Breton? Que va-t-on en faire? Le gouvernement n'a absolument rien prévu à cet égard.

Il y a à l'île du Cap-Breton une ferme de démonstration où l'on essaie de nouvelles méthodes agricoles, de nouveaux procédés agricoles qui soient particulièrement adaptés au sol et au climat du Cap-Breton, qui diffèrent de ceux de la Nouvelle-Écosse proprement dite. Comme celle-ci s'étend davantage vers le nord-nord-est, il y fait plus froid. Nous avons donc besoin de cette ferme de démonstration. Mais, étant donné que l'APECA n'a pas le droit de posséder des terrains, nous ne pouvons pas voir comment cette ferme pourra être conservée. Le ministère fédéral de l'Agriculture va-t-il s'en charger? Non. Le ministère provincial de l'Agriculture va-t-il s'en charger? Non. Que va-t-elle devenir?

C'est là une autre chose qui sera perdue par suite de la suppression de la Société d'expansion du Cap-Breton.

• (1125 )

En ce qui concerne la pêche, il n'y a pas de poisson de fond au large de la côte nord du Cap-Breton. Il n'y en a pas. Le secteur de la pêche est en ruines et on nous dit d'attendre et de ne pas nous en faire, que les pêcheurs n'auront pas à recourir à l'assurance-chômage avant longtemps. Les pêcheurs de ma circonscription vont commencer à toucher des prestations d'assurance-chômage le 1<sup>er</sup> mai et, en ce 20 avril, on n'a toujours pas mis en place un programme à l'intention des pêcheurs de l'île du Cap-Breton.

L'industrie sidérurgique qui employait 3 700 personnes il y a 15 ans n'en emploie plus que 600 aujourd'hui. L'industrie minière a réduit le nombre de ses travailleurs de 4 200 à 2 000 environ. L'industrie touristique a périclité principalement à cause de la TPS que le présent gouvernement a établie. Le secteur de la pêche n'est plus ce qu'il était à cause d'une politique stupide que le présent gouvernement a mis en oeuvre alors qu'il ne se préoccupe même pas, en fait, de subventionner maintenant les pêcheurs qu'il a condamnés au chômage. La politique adoptée à l'égard du Cap-Breton n'a créé que des problèmes.